

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni le Jeudi 26 juin 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37**

**Nombre de délégués présents :**

46 délégués présents dont 2 suppléants jusqu'à la délibération n°18

45 délégués présents dont 2 suppléants à partir de la délibération n°19

**Nombre de membres représentés :**

17 membres représentés jusqu'à la délibération n°18

18 membres représentés à partir de la délibération n°19

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20250626-2025\_06\_26\_D11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2025

Publication : 01/07/2025

**Délégués titulaires présents :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET (jusqu'à la délibération n°18)
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES

GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

**Délégués suppléants présents :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

**Délégués représentés :**

Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Hervé MURAZ DULAURIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
Pierre LOUBET	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO ( <i>à partir de la délibération n°19</i> )
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Philippe MOLLIER	NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Robin DEVRIEUX-PONT	SAINT PAUL SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON
Sandrine BERTHET	TOURNON	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

**Objet : Politique culturelle - Attribution des subventions et participations en réponse à l'appel à projet 2025 dans le cadre du Projet Culturel de Territoire (PCT) et de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC)**

*Rapporteur : M. le Président*

Vu la délibération 2023-09-14-D22 relative à la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) entre l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie, le Conseil Savoie Mont-Blanc, la Caisse d'Allocation Familiale de Savoie et Arlysère pour le développement de l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie ; vers un projet culturel de territoire. Durée 4 ans, 2023-2027.

Dès sa création en 2017, et sans avoir pris la compétence Culture, la CA Arlysère a suscité des attentes de la part de la communauté artistique et culturelle, au-delà de la gestion déjà établie des équipements culturels d'impact communautaire ou territorial :

- L'École de Musique et de Danse,
- Les Médiathèques Albertville-Ugine,
- Le Dôme Théâtre (scène conventionnée - art en territoire),
- Les Amis du Cinéma : Dôme Cinéma, à Albertville, Chanteclerc à Ugine (art et essai),
- Les équipements événementiels et touristiques, la Halle Olympique et Espace Tremplin 92 Montagne et Olympisme.

La CA Arlysère participe également avec l'Etat, la Région et le Département au financement des programmations artistiques et culturelles de ces structures de gestion communautaire ou associative.

En conséquence, dans la perspective d'un Projet Culturel de Territoire global et cohérent, il est proposé d'accompagner des actions de diffusion et création artistique sur le territoire Arlysère dans un esprit d'équité territoriale tout en veillant à concerner les habitants les plus éloignés de la culture.

Pour ce faire, des acteurs artistiques, culturels, sociaux et éducatifs proposent des actions de développement se fondant sur les 3 axes suivants :

- Des résidences artistiques ou créations in situ,
- Des actions hors les murs,
- Des événements culturels sur le territoire intercommunal.

La Communauté d'Agglomération Arlysère, aux côtés des partenaires signataires de la CTEAC procède à un appel à projets afin de financer des actions qui concourent à l'atteinte des objectifs visés.

Considérant l'appel à projet 2025 diffusé publiquement, articulé autour de 4 volets :

- Les actions d'éducation aux arts et à la culture pour tous ;
- Les initiatives artistiques et culturelles de territoire ;
- Les initiatives artistiques des amateurs ;
- L'accès aux équipements structurants de l'Agglomération (plateau du Dôme théâtre, Médiathèques, Cinémas, auditorium de l'EM&D, etc.)

Considérant l'avis de la Commission Opérationnelle « Programmation et Développement Culturel » du 2 juin 2025,

Considérant l'avis du Comité technique de la CTEAC réuni en séance le 10 juin 2025,

Il est proposé de soutenir les associations et organismes suivants pour les montants inscrits :

Association	Action retenue	Montant de la subvention
<p><b>1 - ASSOCIATION LES MINEUREUSES (Benjamin GROETZINGER)</b></p>	<p><b>Volet EAC - Et si nous étions des montagnes... Podcast pour rêver la montagne de demain</b></p> <p><b>JANVIER 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusions (forme adaptée au jeune public à partir de 8 ans) dans 1 école et 1 collège pour l'ensemble des élèves participant au projet</li> </ul> <p><b>JANVIER - MAI 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du podcast participatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Atelier d'écriture avec 3 classes de collège</li> <li>* Atelier de musique avec 3 classes de primaire</li> <li>* Atelier radio pour les 6 classes qui participent au podcast</li> <li>* Rencontres et interviews avec des professionnels de la montagne et la scientifique Emmanuelle Georges, animées par une radio locale</li> <li>* Rencontres et interviews de personnes âgées sur leurs souvenirs de la montagne, animées par une radio locale</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MAI 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de résidence au studio du Dôme Théâtre pour travailler la grande forme du spectacle Orogenèse qui verra le jour en 2027. Sortie de résidence ouverte au public d'Arlysère</li> </ul> <p><b>JUIN 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du podcast</li> <li>- Diffusion du podcast dans un temps fort culturel et scientifique devant tous les participants.</li> <li>- Diffusion de la forme d'Orogenèse tout public</li> </ul> <p><b>Publics concernés :</b></p> <p>3 classes de collège Combe de Savoie  3 classes de primaires Beaufortain  EHPAD</p> <p><b>3 artistes associés :</b></p> <p>Benjamin Groëtzingler : auteur comédien et metteur en scène  Vincent Duchosal : compositeur et guitariste  Anne Chauvet : réalisatrice radio  Melissa Acchiardi : percussionniste  Emmanuelle Georges : chercheuse spécialiste des transitions des stations de ski</p> <p><b>Partenaires :</b> RTL2 Massif de Savoie, Ecole de musique et danse, Dôme théâtre, Médiathèques, Webradio collège Combe de Savoie</p>	<p><b>16 000 €</b></p>

<p><b>2- ADAC - DÔME THEATRE</b>  <b>Cie 2/minimum</b>  <b>Mélanie Perrier</b>  <b>artiste associée</b></p>	<p><b>Volet EAC - Main_tenons le lien</b></p> <p>Offre aux élèves des espaces de créations pour imaginer une partition sonore à partir d'une collection de gestes. Cette collection pose des mots sur la danse et ouvre aux élèves un temps en suspension pour créer du lien autour d'un projet artistique collectif.</p> <p>Le projet articule des temps.d'ateliers chorégraphiques à des pratiques de langage et d'observation autour des gestes de la main. Les élèves sont invités à mettre en danse des images d'œuvres d'art (anciennes et contemporaines). Ils vont observer la danse, la nommer, trouver les mots pour la décrire et parler de leur danse, enregistrer leurs mots ou ceux des autres. Tout se processus va mener à un temps de danse collectif autour de partitions sonores élaborées par le musicien et compositeur sonore Nicolas Martz.</p> <p>Le projet aspire à développer chez les élèves une capacité d'analyse et d'approche sensible de la danse en renforçant la posture active de spectateur, de conteur, de médiateur pour chaque élève.</p> <p>Il permet de travailler plus spécifiquement la mise en relation, le regard posé sur la danse et ses mouvements, la recherche d'un vocabulaire commun et les croisements en histoire des arts et danse. Il s'inscrit pleinement dans les enjeux et les 3 piliers de la charte EAC - fréquenter, pratiquer, s'approprier.</p> <p>Le projet abouti à la création de trois partitions sonores composées avec l'ensemble des mots des élèves impliqués, activées par les enfants de chaque classe, en classe puis en plein air lors d'une restitution collective.</p> <p><b>QUAND</b> : de nov 2025 à mi-juin2026</p> <p><b>Publics concernés</b> : 5 écoles Val d'Arly, EHPAD Marin-Lamellet, Crèche Flumet</p> <p><b>Artiste associée</b> : Mélanie Perrier</p>	<p><b>15 000 €</b></p>
<p><b>3- Association Deltha Savoie - IME Le Trampoline – sites d'Albertville et de Montailleu</b></p>	<p><b>Volet EAC - Résidence de création artistique en immersion à l'IME - Cie 1-0-1 Christoph Guillermet</b></p> <p>Un spectacle inclusif à destination de tous les publics</p> <p>Pour cette nouvelle création de la Compagnie 1-0-1, Christoph Guillermet – créateur numérique - et Gaspard Guilbert - musicien électronique - ont décidé d'être ensemble sur le plateau, proposant au public une performance graphique et musicale inédite. Cette performance se destine à tous et toutes, dès 9 ans. C'est un jeune public, un tout public, mais plus encore ... c'est une performance qui veut inclure. Inclure ceux qui nous paraissent différents. Cette</p>	<p><b>8 700 €</b></p>

	<p>performance est donc voulue pour jouer en théâtre pour 300 personnes comme pour 20 personnes en IME.</p> <p>Sans mots, uniquement fait d'images, de musiques, de mouvement, cette performance se veut d'un accueil universel.</p> <p>8 semaines de résidence à l'IME sur 2025</p>	
<b>4- Association Arts de sentiers</b>	<p><b>Volet Initiatives Artistiques - Carrousel avant les cimes</b></p> <p>L'association Arts de sentiers a été fondée pour mettre en avant des formes culturelles et artistiques au cours d'un festival intitulé Carrousel avant les cimes.</p> <p>La première édition de cette manifestation se déroulera du 6 au 8 août 2025 dans le Vallon du Plan de la Lai. Elle rassemble spectacles de cirque et concerts, au cœur des montagnes, pour offrir au public un souvenir inoubliable ralliant art et nature.</p> <p>Le festival se déroule pour la première édition autour du Vallon du Plan de la Lai, sur trois sites différents, à proximité de la route, pour permettre aux publics locaux et aux touristes de pouvoir assister aux différents temps de la manifestation.</p> <p>Pour les prochaines éditions, le festival aura vocation à s'étendre sur différentes Communes du massif du Beaufortain.</p>	<b>3 000 €</b>
	<b>Total des subventions</b>	<b>42 700 €</b>

En complément des projets portés par les associations, faisant donc l'objet d'un versement de subvention, les services culturels de la CA Arlysère viennent également soutenir et diversifier cette programmation 2024/2025 au travers d'un projet. Les montants sollicités sont prévus par virement de crédits en délibération modificative conséquemment à la présente délibération.

<b>Structure</b>	<b>Action retenue</b>	<b>Montant de la contribution</b>
<b>1- EM&amp;D</b>	<p><b>Volet EAC – Concours au festival Univers Numériques d'Ugine (UNU)</b></p> <p>La CA Arlysère, et en particulier son Ecole de Musique et Danse participe à la mise en œuvre du Festival Univers Numérique Ugine 2026. La Ville assurant l'organisation des spectacles et des événements pendant que l'EMD assure la mise en place des actions éducatives.</p> <p>La Communauté d'Agglomération s'engage à mobiliser 20 000 € de crédits sur cette opération qui serviront à financer des actions d'Education Artistiques et Culturelles en relation avec le festival UNU, dont 6 000 € dès 2025</p>	<b>6.000 €</b>

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget principal.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **approuve les montants des subventions et participations détaillés au titre du soutien aux acteurs culturels du territoire dans le cadre de la politique culturelle d'Arlysère tels que traduits dans le tableau ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance  
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

